Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 056-215600362-20260925-DEL24092026__2-DE

COMMUNE DE CAUDAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de présents : 27
Nombre de procurations : 2
Nombre de votants : 29
Date de la convocation : 18 septembre 2026
Date de publication : 28 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six
Le vingt-quatre septembre, à 18 heures 30
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Fabrice VÉLY, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Pascale AUDOIN – Nathalie BELLOCHE – Franck BLANDEAU - H. BOURMAUD – Laure CORDEROCH – Erina CORDROCH – Déborah DEFOSSEZ – Valérie DUPRE – François EZANNO - Jean-Luc HEMMAR – Christelle HENOFF – Stéphanie JAMBOU – Michelle JONQUEMAT – Sonia LE BARON – Guillaume LE BOZEC – Philippe LE HEN – Vincent LE HUITOUX – Claude LE QUELENEC - André LOMENECH – Christine LUCAS – Stéphane RIO – Charlotte RODRIGUEZ – Jérôme ROUILLON – Olivier ROUSSEAU – Laure SIMON – Damien TALVAS – Fabrice VÉLY

ETAIENT ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

- Mélanie BIDAULT à Christine LUCAS
- Martine DI GUGLIELMO à Jérôme ROUILLON

Madame Charlotte RODRIGUEZ a été désignée, à l'ouverture de la séance, secrétaire à l'unanimité

ADHESION AU REGROUPEMENT REGIONAL POUR LA VALORISATION DES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE (CEE)

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 056-215600362-20260925-DEL24092026__2-DE

ADHESION AU REGROUPEMENT REGIONAL POUR LA VALORISATION DES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE (CEE)

La commune adhère depuis plusieurs années à la démarche de mutualisation pour la collecte et la vente des certificats d'économies d'énergies (CEE) proposée par Lorient Agglomération.

Dans un contexte de renforcement des exigences liées au dispositif des CEE, la Région Bretagne a mis en place un regroupement régional des CEE visant à faciliter le dépôt des demandes pour ses membres.

Ce groupement régional permettra notamment de réaliser des demandes supplémentaires, de simplifier les opérations de contrôle et de massifier les volumes avec l'obtention d'un meilleur prix de vente. Lorient Agglomération sera mandaté pour l'instruction des dossiers de la Commune sur le compte CEE de la Région Bretagne.

La convention de partenariat proposée par la Région, ci-après annexée, définit les modalités de ce regroupement.

À ce titre, la Commune s'engage notamment à être éligible au dispositif des CEE, à désigner la Région Bretagne en qualité de « regroupeur », à respecter la charte d'utilisation de la plateforme numérique régionale et à assurer la constitution et l'archivage des dossiers nécessaires à l'obtention des CEE.

De son côté, la Région Bretagne s'engage notamment à permettre au minimum un dépôt annuel d'un dossier groupé de demande de CEE auprès du Pôle National des Certificats d'Économies d'Énergie (PNCEE), à assurer les échanges avec celui-ci et à mettre à disposition de la Commune une plateforme numérique permettant la saisie et le suivi des opérations.

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
Décide, à l'unanimité :

- d'approuver l'adhésion de la Commune au regroupement régional mis en place par la Région Bretagne pour la gestion groupée des Certificats d'Économies d'Énergie ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat relative à la mise en œuvre d'une gestion groupée des certificats d'économies d'énergie ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

Pour copie conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE CAUDAN (MORBIHAN)

Fabrice VELY